



## **Commission de la culture**

**Mémoire présenté par  
Gai Écoute et la Fondation Émergence**

***Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur les aînés 1999-2004***

**Janvier 2005**

Gai Écoute  
Fondation Émergence  
C.P. 1006, Succ.C  
Montréal (Québec) H2L 4V2  
Tél. (514) 866-6788 Télécopie (514) 866-8157  
[courrier@gai-ecoute.qc.ca](mailto:courrier@gai-ecoute.qc.ca) [courrier@emergence.qc.ca](mailto:courrier@emergence.qc.ca)

## Présentation de Gai Écoute

Fondé en 1980, Gai Écoute est un service d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements à l'intention d'une clientèle intéressée par les questions relatives à l'orientation sexuelle. Plus de 20 000 appels et courriels par année sont traités à Gai Écoute.

Gai Écoute est un organisme communautaire composé d'une équipe de bénévoles, qui sont des gais et des lesbiennes représentant tous les âges, y compris les aînés. Les rapports égalitaires constituent une préoccupation constante.

Les services de Gai Écoute se sont développés principalement en rapport avec l'écoute téléphonique. Au fil des années, se sont ajoutés des programmes complémentaires, notamment ceux relevant de la lutte aux préjugés. Ces campagnes ont connu un succès remarquable et ont fait œuvre utile en matière d'éducation sur les réalités homosexuelles. En participant activement à tous les projets susceptibles de faire évoluer les mentalités, l'organisme est devenu un chef de file au sein des communautés gaie et lesbienne du Québec. La présentation de mémoires sur diverses questions homosexuelles, et à différentes instances, a fait de lui un interlocuteur crédible sur la place publique.

L'avènement et le développement des nouvelles technologies ont incité Gai Écoute à élargir sa gamme de services. De fait, des informations importantes sur les questions entourant l'orientation sexuelle abondent sur le site Internet de Gai Écoute, [www.gai-ecoute.qc.ca](http://www.gai-ecoute.qc.ca). On y trouve également un répertoire de liens permettant la navigation dans plus de 1500 sites d'intérêt, un service d'aide confidentiel par courrier électronique et, depuis peu, un clavardage/groupe de discussion supervisé.

Les services sont dispensés à raison de 19 heures par jour la semaine et 16 heures le week-end, 365 jours par année, par une équipe d'hommes et de femmes composée de bénévoles et de professionnels rémunérés. Pour leur part, les bénévoles sont recrutés et choisis selon leurs aptitudes à l'écoute et à la relation d'aide. Ils et elles reçoivent une formation adaptée à l'écoute téléphonique.

Il importe de rappeler que parmi les centres d'écoute spécialisés, Gai Écoute est le seul à ne pas avoir les ressources suffisantes pour offrir un service continu de 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Plus de 40 % des services rendus par Gai Écoute concernent la solitude, l'isolement et la découverte de l'orientation sexuelle. Bien que Gai Écoute ne soit pas spécialisé dans l'intervention auprès des personnes suicidaires, la perte d'espoir, la perte de confiance dans l'avenir et les idées suicidaires sont omniprésentes dans les problématiques rencontrées.

Gai Écoute est également l'initiateur de l'étude *Mort ou fif* qu'a dirigée le professeur Michel Dorais de l'Université Laval avec Simon Louis Lajeunesse. Cette étude a permis de faire une revue de la littérature démontrant que les garçons homosexuels présentent un risque de suicide considérablement plus élevé que leurs pairs hétérosexuels. Dans le contexte québécois, ces conclusions ont été validées par le témoignage d'une cinquantaine de garçons homosexuels qui ont fait des tentatives de suicide en rapport avec leur condition de vie homosexuelle.

Voir le site Internet  
[www.gai-ecoute.qc.ca](http://www.gai-ecoute.qc.ca)

## Présentation de la Fondation Émergence

Au cours des dernières années, la reconnaissance juridique des réalités homosexuelles a fait des progrès remarquables. Une fois le mariage des conjoints et des conjointes de même sexe accepté, on pourra parler d'une véritable égalité juridique indépendamment de l'orientation sexuelle.

Cette égalité juridique doit être accompagnée d'une égalité sociale. Malgré les avancées remarquables, la recherche de cette égalité demeure un objectif à atteindre, ce qui a inspiré la mise sur pied de la Fondation Émergence.

La Fondation Émergence est née sur l'initiative du service d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements Gai Écoute. L'expertise développée au cours des vingt dernières années a été mise au service de la Fondation et l'a guidée dans l'élaboration de sa mission qui consiste à :

- promouvoir l'épanouissement des personnes homosexuelles et à soutenir leurs proches;
- favoriser l'inclusion des personnes homosexuelles dans la société;
- élever le niveau d'éducation sur les réalités homosexuelles;
- faire la lutte aux préjugés envers les personnes homosexuelles;
- travailler à la prévention du suicide chez les personnes homosexuelles;
- soutenir la mission de Gai Écoute.

La Fondation est à l'origine de campagnes de sensibilisation en milieu scolaire. Elle est aussi l'initiatrice de la *Journée nationale de lutte contre l'homophobie* qui est un événement structurant, rassembleur et générateur d'initiatives. La lutte contre l'homophobie est un projet ambitieux qui vise à changer les mentalités d'une importante partie de la population. La Fondation propose de mener la lutte sur deux fronts : à chaque année, elle mène une campagne générale et une autre consacrée à une thématique particulière.

Premier mercredi de juin	Thématique
2 juin 2004	L'engagement
1er juin 2005	La famille
7 juin 2006	Le travail et le sport
6 juin 2007	L'éducation
4 juin 2008	La santé
3 juin 2009	Les communautés culturelles

La Fondation Émergence oeuvre également à la mise sur pied d'un *Institut de la condition homosexuelle*. La mission première de l'institut sera de développer des connaissances et une expertise en rapport avec l'orientation homosexuelle, de conseiller les décideurs, de transférer les connaissances acquises vers les organismes habilités et de développer des outils répondant aux besoins.

Voir les sites Internet :  
[www.emergence.qc.ca](http://www.emergence.qc.ca)  
[www.homophobie.org](http://www.homophobie.org)

## Objectif de la comparution

L'égalité juridique, indépendamment de l'orientation sexuelle, est pratiquement atteinte au Québec. Toutefois, malgré les avancées importantes, l'égalité sociale demeure un objectif à atteindre puisque l'homophobie demeure toujours présente dans notre société.

Gai Écoute et la Fondation Émergence ont pris connaissance du *Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le conseil des aînés 1999-2004* et désirent y apporter un point de vue en relation avec leur mission qui est d'offrir des services aux personnes homosexuelles.

Gai Écoute et la Fondation Émergence attirent l'attention de cette commission sur le fait que les personnes homosexuelles ne semblent pas avoir été prises en considération dans ce rapport, et non plus dans le rapport précédent.

De par leur intervention devant cette commission, nos organismes veulent poursuivre les objectifs suivants :

s'assurer que les personnes aînées indépendamment de leur orientation sexuelle soient prises en considération;

sensibiliser les parlementaires et toute personne en situation de pouvoir à la nécessité de prendre en considération les réalités homosexuelles dans la définition des politiques, plus particulièrement celles qui touchent les personnes aînées;

rappeler que les lesbiennes et les gais sont les seuls groupes de la société qui ne disposent pas de lien structural entre leur communauté, l'État et ses organismes;

sensibiliser les parlementaires à la nécessité d'élaborer et d'adopter une politique gouvernementale de lutte contre l'homophobie, plus particulièrement pour les personnes aînées.

## Pour que vieillir soit gai, aussi

Le *Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le conseil des aînés 1999-2004* est très élaboré et Gai Écoute et la Fondation Émergence félicitent le Conseil des aînés de son travail. Au fil des ans, plusieurs actions ont été entreprises et elles méritent d'être soulignées.

Dans son introduction, le Conseil des aînés à la page 3 précise ses responsabilités. Ainsi,

*« ses principales responsabilités sont de promouvoir les droits des aînés, leurs intérêts et leur participation à la vie collective et de conseiller le ministre responsable de la Condition des aînés sur toute question qui touche les personnes âgées, notamment quant à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel. »*

En page 4 du Rapport, on dit que

*« le Conseil est la seule instance gouvernementale, composée majoritairement d'aînés, qui possède une vue d'ensemble de la situation des aînés et qui peut conseiller le gouvernement sur toutes questions qui les concernent. »*

Gai Écoute et la Fondation Émergence sont entièrement d'accord avec ces énoncés. Nous croyons que ces responsabilités doivent être encore plus développées, surtout celles en rapport avec la dimension « *ouverture au pluralisme* ». En effet, après plus de dix ans d'existence, cette ouverture devrait être encore plus présente au Conseil, y compris celle à l'orientation sexuelle.

À la lecture de ce Rapport, on constate que le Conseil attache beaucoup d'importance à la consultation. Et il a raison. La consultation est la base de toute représentation et de toute action. Malheureusement, les structures mises en place pour la consultation ne semblent pas tenir compte des personnes homosexuelles.

Jusqu'à présent, les personnes homosexuelles ont généralement fait preuve de discrétion. Cela se comprend à cause des discriminations dont elles font et continuent de faire l'objet.

Tant que la dimension de l'orientation sexuelle ne sera pas intégrée aux avis et aux politiques du Conseil des aînés, les personnes âgées homosexuelles continueront de subir de la discrimination.

Gai Écoute et la Fondation Émergence ne retiendront que deux exemples tirés des publications du Conseil pour illustrer ce manque où la dimension de l'orientation sexuelle aurait pu être intégrée. Ces avis sont: *La réalité des aînés québécois* et *La sexualité chez les aînés*.

Il est généralement admis qu'environ 10 % de la population est gaie ou lesbienne. Pourtant, dans aucune de ces publications, on ne fait jamais référence à l'orientation sexuelle comme donnée pour les personnes âgées.

Le premier exemple concerne *La réalité des aînés québécois*. On aurait pu intégrer la dimension de « l'orientation sexuelle » dans cet avis, puisque plusieurs recherches ont traité amplement des problématiques de l'orientation sexuelle et des personnes âgées.

Nous ne mentionnerons que trois recherches:

Danielle Julien, *Les personnes homosexuelles, bisexuelles et hétérosexuelles au Québec : une analyse comparative selon les données de l'enquête sociale et de santé 1998*, juillet 2002

Bill Ryan, *Nouveau regard sur l'homophobie et l'hétérosexisme au Canada*, juillet 2002

Demczuk, Gibson, Grenier, Lloyd, Thériault, *Accès aux soins de santé : réflexion sur la santé et le bien-être des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et bispirituelles au Canada*, 2001

Notre autre exemple est plus récent. Le Conseil des aînés a publié, dans la revue *Santé mieux-être* de l'hiver 2005, un document de réflexion intitulé *La sexualité chez les aînés*. Ce qui nous a frappé dans ce document, c'est que les auteurs font amplement référence aux travaux du Dr Kinsey, celui-là même qui, le premier, a publié des données sur les personnes homosexuelles. Pourtant, on fait un tour complet de la question de la sexualité chez les personnes aînées et jamais on ne mentionnera l'orientation sexuelle.

C'est à croire que cette réalité n'existe pas chez les aînés. Pourtant les travaux du Dr Kinsey indique que l'on compte environ 10% de la population comme étant homosexuelle.

Les gais et les lesbiennes ont appris à vivre avec leur propre réalité à une époque où ils étaient tantôt des criminels au sens du Code criminel canadien, jusqu'en 1969, et tantôt des malades mentaux jusqu'au moment où l'Association américaine de psychologie retirait en 1972 l'homosexualité du répertoire des maladies mentales.

Rendue au troisième âge, la génération de gais et de lesbiennes, qui a connu ces changements, devra encore faire oeuvre de pionnier, puisqu'elle ne peut compter sur aucun soutien, l'hétérosexisme semblant encore exister au niveau du gouvernement et de ses institutions.

Gai Écoute et la Fondation Émergence travaillent sur un projet intitulé *Pour que vieillir soit gai* qui permettra d'amorcer la réflexion sur le sujet.

## **Problématique du vieillissement chez les personnes homosexuelles**

Comme toute autre personne, les gais et les lesbiennes vieillissent. Elles doivent affronter ce phénomène incontournable. En cela, elles ne sont pas différentes des autres personnes vieillissantes.

Toutefois, leur situation des personnes vieillissantes est particulière.

On ne saurait faire abstraction du fait qu'elles auront à subir des difficultés supplémentaires compte tenu de leur condition homosexuelle, notamment :

- d'avoir subi le rejet;
- d'avoir vécu dans un univers où la jeunesse est démesurément mise en valeur;
- de devoir être confronté à la vulnérabilité des aînés face aux préjugés envers les personnes homosexuelles;
- l'absence de préparation pour faire face à l'homophobie;

- le peu de connaissance du phénomène du vieillissement des personnes homosexuelles;
- l'absence d'expertise en matière d'hébergement des aînés gais et lesbiennes;
- la nouvelle dynamique de la vie de couple qui est de plus en plus présente;
- l'absence de références ou de modèles d'aînés gais;
- l'absence de connaissances en matière de soins aux aînés gais et lesbiennes;
- sauf exception, une absence de soutien des descendants;
- l'inadaptation des loisirs des aînés aux réalités homosexuelles;
- l'inexistence d'un réseau de soutien des pairs.

Nous croyons qu'une réflexion devra s'amorcer, y compris au Conseil sur les aînés. Cette réflexion devra répondre aux objectifs suivants :

- amorcer la réflexion sur la problématique du vieillissement chez les personnes homosexuelles;
- sensibiliser les personnes homosexuelles vieillissantes à la problématique du vieillissement ;
- susciter l'action communautaire et la prise en charge de leurs aînés par les communautés gaie et lesbienne;
- donner espoir et prévenir les maladies mentales;
- permettre le développement d'une expertise;
- identifier les partenaires intéressés;
- développer des outils d'information et de sensibilisation;
- dispenser une information appropriée aux personnes concernées;
- dresser un plan d'action axé sur le bien-être des personnes homosexuelles.

Cette réflexion sur le phénomène du vieillissement des personnes homosexuelles permettra l'identification de pistes de solutions. Diverses actions pourront être reprises par la suite dont:

### ***Inventaire et sensibilisation des ressources potentielles***

Bien qu'organisés et structurés en associations spécialités, en fédérations, en club de loisirs, et malgré leur grand nombre, aucun organisme du troisième âge ne s'est intéressé à la question du vieillissement des personnes homosexuelles. On doit recenser les organismes susceptibles de collaborer et les inciter à s'ouvrir à cette réalité.

Un réseau de services communautaires aux personnes homosexuelles est en place et offre des services divers. Préoccupé à ce jour par sa propre affirmation en tant que personnes homosexuelles, le phénomène du vieillissement lui a échappé. Il faut les sensibiliser aux problématiques liées au vieillissement en suscitant :

- l'action communautaire et la prise en charge par le milieu;
- la mise sur pied d'un réseau de pairs aidants;
- le jumelage de jeunes et de personnes âgées.

### ***La perte d'autonomie et l'hébergement***

Les gais et les lesbiennes doivent être sensibilisés au phénomène du vieillissement qui entraîne, avec lui, une possible perte d'autonomie et la nécessité d'une prise en charge.

Un jour vient où l'on doit quitter son domicile et chercher une assistance. Entre le domicile et le centre d'accueil, il y a toute une gamme de soutien à la perte d'autonomie. La connaissance de la problématique, des solutions et des alternatives est une nécessité.

Des groupes de réflexion sur le vieillissement et sur les besoins en matière d'hébergement doivent voir le jour avec le soutien du Conseil des aînés. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de commodités pour l'hébergement de la clientèle homosexuelle vieillissante. Gai Écoute et la Fondation Émergence travaillent sur un projet intitulé *Pour que vieillir soit gai*, qui permettra également d'amorcer la réflexion sur les différents modes d'hébergements adaptés. On peut penser à promouvoir la prise en charge des personnes homosexuelles âgées sous différentes formes, telles que :

- la mise en place de familles d'accueil spécialisées;
- le développement de complexes d'habitations privés;
- le développement de coopératives d'habitation;
- l'accès au logement subventionné (HLM);
- une résidence pour personnes en perte d'autonomie;
- la mise en place progressive d'un centre d'accueil.

### ***Campagne de sensibilisation***

Une campagne de sensibilisation doit être envisagée. Cette dernière permettra de sensibiliser les gais et les lesbiennes à leur propre dynamique de vieillissement et les incitera à se préoccuper de cette situation. Cette campagne permettra de produire du matériel promotionnel. Entre autres, il sera nécessaire :

- de produire une brochure explicative à l'intention des personnes homosexuelles;
- de produire une brochure à l'intention des intervenants offrant des services aux personnes âgées;
- de développer un site Internet spécialisé;
- de rédiger des textes de réflexions;
- d'intéresser les médias à la problématique.

Les médias devraient être partie prenante pour relayer l'information.

### ***Les loisirs***

Les loisirs des personnes âgées doivent tenir compte des besoins de la clientèle et être adaptés à leur réalité. Les gais et les lesbiennes arrivent au troisième âge avec leur bagage d'expérience et de vécu. On peut penser que l'organisation de leurs loisirs devrait en tenir compte.

Les loisirs permettront de combattre la solitude et l'isolement chez les aînés gais et lesbiennes.

### **Intéresser les chercheurs universitaires au phénomène du vieillissement des personnes homosexuelles**

Peu de temps après la sortie du placard des personnes homosexuelles, le phénomène du vieillissement se pointe. Il est peu connu et encore moins documenté. Il s'agira de faire un bilan des recherches sur la question et d'intéresser des chercheurs universitaires à se pencher sur la thématique.



Aussi, il faudra que les travaux de recherches sur les problématiques du vieillissement prennent dorénavant en considération la question du vieillissement des personnes homosexuelles.

## **Recommandations**

On le constate, il reste énormément de chemin à faire pour que l'on puisse intégrer les personnes homosexuelles âgées.

La mission de Gai Écoute et de la Fondation Émergence est de sensibiliser la population aux réalités homosexuelles. Elles ne font pas d'intervention comme telle. Cependant, pour les âgés, nos organismes croient qu'une partie de ce travail doit être initié par le Conseil des âgés.

Gai Écoute et la Fondation Émergence recommandent donc que :

1. le Conseil des âgés intègre l'orientation sexuelle dans ses avis et ses recommandations;
2. le Conseil des âgés mette en place des mécanismes de consultation avec les communautés gaie et lesbienne afin de connaître leurs préoccupations et leurs recommandations dans l'élaboration des politiques pour les âgés;
3. le Conseil des âgés soutienne des projets liés au vieillissement des personnes homosexuelles;
4. le Conseil des âgés initie des projets de recherche sur le vieillissement des personnes âgées homosexuelles;
5. le Conseil des âgés appuie les efforts de la Fondation Émergence dans la mise sur pied d'un *Institut de la condition homosexuelle*;
6. le Conseil des âgés appuie les objectifs de la *Journée nationale de lutte contre l'homophobie*.